

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE, Patrice Boisseau

Installé, depuis huit mois, à la tête du Conseil Municipal de notre commune, je mesure, chaque jour, la complexité des tâches quotidiennes à accomplir mais la détermination qui m'anime et la qualité des gens qui m'entourent au sein de ce Conseil, me confortent dans la mission qui m'a été confiée.

Le Conseil Municipal élu en deux temps, du fait du départ de Mme Elisabeth Doineau pour cumul de mandats, s'est retrouvé un peu « tourmenté » mais la réalité du travail sur le terrain et les décisions prises lors des délibérations nous ont montré la voie à suivre pour l'avenir de notre village.

Lors des vœux de la nouvelle année, j'ai eu beaucoup de plaisir à vous rencontrer et vous étiez très nombreux à vous être déplacés ; je vous en remercie.

Dans ce bulletin municipal, vous retrouverez les travaux effectués en 2008, dans les différentes délibérations prises par le Conseil Municipal.

De même, vous pourrez y lire des projets de rénovation dans la structure scolaire et le logement de fonction, d'une réflexion sur le chauffage de nos bâtiments publics et dans la mesure du possible, un début d'aménagement autour du nouveau site du Monument aux morts.

Avant de clore ce mot, je voudrais remercier une nouvelle fois, tous les anciens élus qui ont œuvré pour que notre village garde cette sérénité que nous aimons tous.



Informations mairie

Heures d'ouverture au public assurées
par Mme Joëlle LOUIN :

Le lundi et le vendredi de 9h à 12 h.

Le mercredi de 14h à 18 h.

Adresse :

12 rue du Maine

53 390 La Rouaudière

Tél /fax : 02 43 06 54 67

mairie.la.rouaudière@wanadoo.fr

Documents nécessaires pour :

Une carte d'identité

1 extrait de naissance avec filiation

2 photos d'identité

1 justificatif de domicile de moins de trois
mois

Copie de pièce d'identité de
l'hébergeant et attestation sur l'honneur
pour les majeurs domiciliés chez les
parents.

Le maire et les adjoints peuvent vous
recevoir sur rendez-vous.

Le maire,

Boisseau Patrice : 02 43 06 68 63

Les adjoints,

Colas Christine : 02 43 06 64 48

Rossignol Didier : 02 43 06 54 73

Heuzé Philippe : 02 43 06 90 35

Un passeport

1 copie intégrale d'acte de naissance

2 photos d'identité

1 justificatif de domicile de moins de trois
mois

Document officiel : permis de conduire
ou carte d'identité

Jugement de divorce

Certificat de concubinage

1 timbre fiscal (88 € pour adulte,
44€ pour les jeunes de 15 à 18 ans

et 19 € pour les enfants de 0 à 14 ans).

Recensement militaire : Filles ou garçons doivent se présenter à la mairie dans le mois de
leur 16 ème anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

Cette démarche permet de s'inscrire aux examens et aux concours soumis au contrôle
de l'autorité publique, de participer à la journée d'appel de préparation à la défense et
d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ANNEE 2008

Délibérations Conseil municipal du 21 février 2008

- Cession chemins et fossés de l'Association Foncière de Remembrement
- Dissolution du syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de ST Aignan sur Roë

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande la dissolution du SIEG et demande son adhésion au SDGEM.

- Vote sur la modification des statuts de la Communauté de Communes
- Vote des subventions 2008 pour différentes associations

○ Comice Agricole :	80,00 €
○ Chambre des métiers :	75,00 €
○ Association Familles Rurales :	40,00 €
○ Donneurs de sang :	45,00 €
○ Prévention routière :	16,00 €
○ Croix d'Or :	16,00 €
○ Syndication d'Initiative :	38,00 €
○ USEP :	50,00 €
○ SPA :	16,00 €
○ AS de la Rouaudière :	260,00 €
○ Comité des Fêtes :	80,00 €
○ Club du 3 ^{ème} âge :	50,00 €
○ Coopérative scolaire :	534,00 €
○ Scouts :	50,00 €
○ B.C.F.A. -B.T.P. :	25,00 €

- Vote de la vente des arbres de la Chênaie et du bois restant.

Délibérations Conseil Municipal du 14 mars 2008

- Election du maire et des adjoints :

Madame Doineau est élue maire à la majorité absolue, Monsieur Boisseau 1^{er} adjoint, Mme Colas 2^{ème} adjoint, et M. Rossignol 3^{ème} adjoint.

- Désignation des délégués titulaires et suppléants dans les différentes instances.

Délibérations Conseil municipal du 15 avril 2008

- Les comptes administratifs 2008 sont présentés en présence de Mme Kapfer, receveur.

Commune : Excédent de fonctionnement de 114 809,37 €

Déficit d'investissement de 95 651,50 €

Soit un excédent global de 19 157,87 €.

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité. Les comptes de gestion établis par le trésorier présentent des résultats identiques et sont adoptés par le Conseil Municipal.

L'excédent de fonctionnement est affecté comme suit :

- 68 337,50 € à la section d'investissement
- 46 471, 87 € maintenu à la ligne 02 de la section de fonctionnement

Le budget 2008 est voté et présenté en équilibre :

- . 259 554,15 € en section de fonctionnement
- . 263 291,10 € en section d'investissement

Le Conseil municipal décide également de maintenir les taux des quatre taxes des contributions directes pour 2008, soit :

- . 14,24 % pour la taxe d'habitation
- . 22,40 % pour la taxe foncière, propriétés bâties
- . 39,01 % pour la taxe foncière, propriétés non bâties
- . 7,42 % pour la taxe professionnelle
 - Reconduction de la convention avec le CDG 53
 - Acceptation de la modification des statuts de la communauté de communes
 - Acceptation sur le principe de création d'une zone de développement éolien, portée par la communauté de communes de St Aignan sur Roë-Renazé et validation du périmètre tel que présenté
 - Désignation de Patrice Boisseau, comme référent en matière de sécurité routière de la commune
 - Prise en charge du coût du transport scolaire pour les enfants domiciliés à moins de deux kilomètres de l'école

Délibérations Conseil Municipal du 09 juin 2008

- Augmentation des tarifs des tickets de cantine pour l'année scolaire 2008-2009, soit :
 - Repas enfants : 2,85 € au lieu de 2,80 €
 - Repas adultes : 4,60 € au lieu de 4,50 €

Délibérations Conseil Municipal du 27 juin 2008

- Election du maire et des adjoints, suite à la démission de Madame Elisabeth DOINEAU , pour cumul de mandats :

Monsieur BOISSEAU est élu maire à la majorité absolue, Madame COLAS 1^{ère} adjointe, Monsieur ROSSIGNOL 2^{ème} adjoint et Monsieur HEUZE 3^{ème} adjoint.

Nouvelle équipe municipale : conseillers :

Délibérations Conseil Municipal du 4 juillet 2008

- Augmentation des tarifs de location de la salle socioculturelle et du manoir, de 5 % à compter du 1^{er} septembre 2008.
- Tarifs de concession de cimetière :
 - 30 ans : 32,00 €
 - 50 ans : 48,00 €
- Approbation de la convention de prestation d'assistance technique informatique du Centre de Gestion de Fonction Publique Territoriale de la Mayenne.
- Fixation du montant de la redevance EDF réclamé pour 2007 (654,51 €) et 2008 (681,92 €)
- Approbation du montant des indemnités du maire (selon barème du 1^{er} mars 2008 : catégorie – 500 habitants, taux de 17 % de l'indice brut 1015, indice majoré 821, soit une valeur brute mensuelle de 636,01 €) et celles des 3 adjoints (selon barème du 1^{er} mars 2008 : 76 % de la valeur brute mensuelle calculée pour la catégorie – 500 habitants, taux de 6,60 % de l'indice brut 1015, indice majoré 821, soit une valeur brute mensuelle de 187,65 €.
- Inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) de la Mayenne de différents chemins de la commune.
- Changement dans le fonctionnement de la régie cantine, à compter de la rentrée scolaire 2008-2009 : émission d'un titre mensuel en fonction du nombre de repas pris par les enfants.

Délibérations Conseil Municipal du 5 septembre 2008

- Achat d'une machine à laver afin de réduire le coût de facture de nettoyage des linges de l'école, et des salles.
- Devis entreprise VILLEFEU accepté pour un montant de 1607,71 € TTC, pour le remplacement d'une fenêtre du logement situé au-dessus de l'école.
- Projet de déplacement du monument aux morts afin de sécuriser le lieu lors des commémorations, accepté. Le devis de la marbrerie GUIFFAULT : 750,00 € HT, et celui de la SARL GASNIER : 718,55 € TTC, sont acceptés. Dans le cadre de l'anniversaire de la guerre 1914-1918, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) octroie une subvention de 400,00 €, pour ces travaux.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation au maire, pendant toute la durée de son mandat, de procéder, selon des limites fixées, à la réalisation d'emprunts, à la souscription d'ouverture de crédit de trésorerie, à la réalisation d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts. Ce dernier informera le Conseil Municipal de toute opération réalisée.

Délibérations Conseil Municipal du 28 octobre 2008

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de location de la salle et du manoir pour les associations extérieures à la commune. Ainsi, il en coutera 239,40€, aux « Aînés Ruraux » pour le repas annuel dans la grande salle et 126,00 € à l'ADMR, pour la location du manoir (sans les couverts).
- Vente de bois (culées) de la Chênaie pour un montant de 30 €.
- Attribution d'une indemnité au Receveur Municipal pour son concours à assurer des prestations de conseil.
- Décision modificative sur le budget assainissement suite à une facture d'Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre des lagunes non budgétisée.
- Versement des primes de fin d'année, aux agents sur le salaire de novembre.

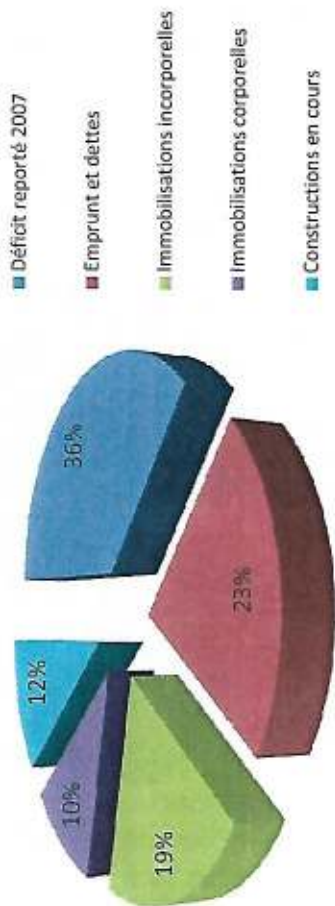
Délibérations Conseil Municipal du 9 décembre 2008

- Transfert de la compétence éclairage public au SDEGM (Syndicat Départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne).
- Amortissement de l'effacement de réseau sur 10 ans, à compter de 2009.
- Augmentation de 5 %, de la redevance assainissement à compter du 1^{er} janvier 2009, soit : 46,20 € pour 1 personne et 64,05 € pour 2 personnes et +.
- Recrutement de Melle Anne-Sophie COLAS, comme agent recenseur pour procéder au recensement de la population de la Rouaudière.
- Nomination de Mme Joëlle LOUIN, secrétaire de mairie en tant que coordinateur communal au recensement de la population de la Rouaudière.
- Décision modificative sur le budget au compte remboursement d'emprunts plus important que prévue, comme suit : compte 66111 : + 370 €, compte 60612 : - 370 €.
- Décision modificative suite au dégrèvement de la taxe jeunes agriculteurs plus important que prévue, comme suit : compte 7395 : + 600 €, compte 60631 : - 600 €.

LA ROUAUDIERE BUDGET 2008 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Intitulé charges	Proposition 2008
Déficit reporté 2007	95 651,50 €
Emprunt et dettes	59 600,00 €
immobilisations incorporelles	51 000,00 €
immobilisations corporelles	27 039,60 €
Constructions en cours	30 000,00 €
TOTAL DEPENSES 2008	263 291,10 €

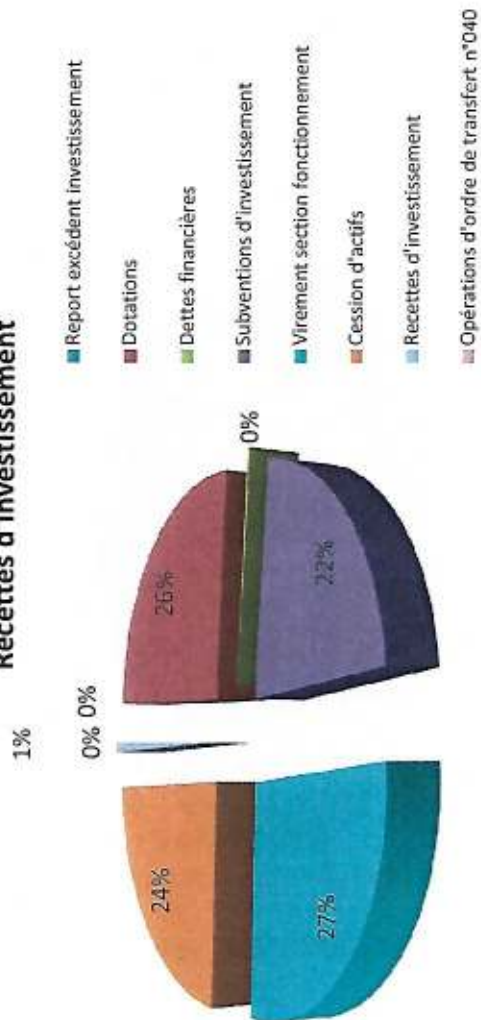
LA ROUAUDIERE - BUDGET 2008
dépendances d'investissement



LA ROUAUDIERE BUDGET 2008 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Intitulé	Proposition 2008
Report excédent investissement	- €
Dotations	69 037,50 €
Dettes financières	1 000,00 €
Subventions d'investissement	57 414,00 €
Virement section fonctionnement	71 097,89 €
Cession d'actifs	62 671,45 €
Recettes d'investissement	2 070,26 €
Opérations d'ordre de transfert n°040	- €
TOTAL DEPENSES 2008	263 291,10 €

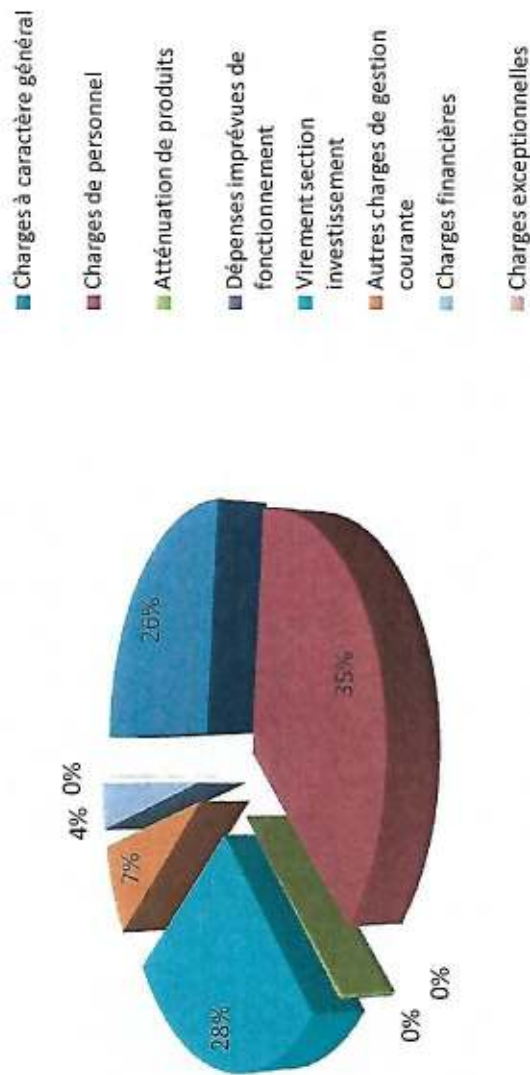
LA ROUAUDIERE - BUDGET 2008
Recettes d'investissement



BUDGET COMMUNAL 2008 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Intitulé charges	Proposition 2008
Charges à caractère général	68 400,00 €
Charges de personnel	90 936,00 €
Atténuation de produits	1 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	- €
Virement section investissement	71 097,89 €
Autres charges de gestion courante	18 470,26 €
Charges financières	9 500,00 €
Charges exceptionnelles	150,00 €
TOTAL DEPENSES 2008	259 554,15 €

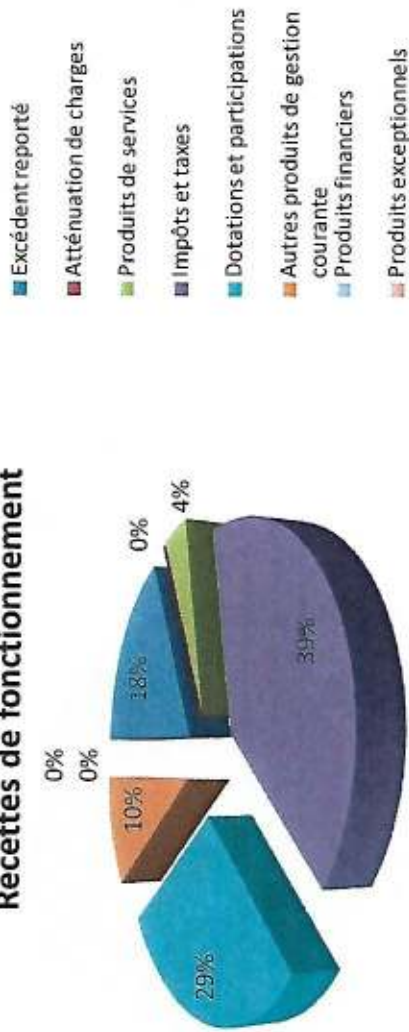
BUDGET COMMUNAL 2008
Dépenses de fonctionnement



BUDGET COMMUNAL 2008 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Intitulé	Proposition 2008
Excédent reporté	46 471,87 €
Atténuation de charges	- €
Produits de services	10 300,00 €
Impôts et taxes	101 617,28 €
Dotations et participations	75 165,00 €
Autres produits de gestion courante	26 000,00 €
Produits financiers	- €
Produits exceptionnels	- €
TOTAL RECETTES 2008	259 554,15 €

BUDGET COMMUNAL 2008
Recettes de fonctionnement



COMMISSIONS COMMUNALES

Commission travaux :			
<u>RESPONSABLE</u>		<u>MEMBRES</u>	
Patrice	BOISSEAU	Jean-Cristophe	BOUKEF
		Didier	ROSSIGNOL
		Pascal	DOINEAU
		Christine	COLAS
		Philippe	HEUZE
Commission Finances			
<u>RESPONSABLE</u>		<u>MEMBRES</u>	
Patrice	BOISSEAU	Christine	COLAS
		Didier	ROSSIGNOL
		Philippe	HEUZE
		Annette	TOUCHET
Commission Voirie			
<u>RESPONSABLE</u>		<u>MEMBRES</u>	
Didier	ROSSIGNOL	Patrice	BOISSEAU
		Pascal	DOINEAU
Commision Vie locale			
		<u>MEMBRES</u>	
<i>Communication</i>		Annette	TOUCHET
		Christine	COLAS
		Patrice	BOISSEAU
<i>Vie associative</i>		Jean-Christophe	BOUKEF
		Marie-Paule	BREHIER
		Patrice	BOISSEAU
Commission personnel communal			
		<u>MEMBRES</u>	
		Patrice	BOISSEAU
		Christine	COLAS
		Marie-Paule	BREHIER
Commission école et cantine			
<u>RESPONSABLE</u>		<u>MEMBRES</u>	
Christine	COLAS	Annette	TOUCHET
		Patrice	BOISSEAU
		Marie-Paule	BREHIER
		Christine	GAROT
CNAS		Patrice	BOISSEAU
Syndicat d'Initiative			
<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANT</u>	
Christine	COLAS	Christine	GAROT
Marie-Paule	BREHIER		

DELEGUES DANS LES DIVERSES INSTANCES

Communauté de Communes de St Aignan/Roë-Renazé			
<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTS</u>	
Patrice	BOISSEAU	Annette	TOUCHET
Christine	COLAS	Pascal	DOINEAU
Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable du Craonnais			
<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTES</u>	
Patrice	BOISSEAU	Christine	COLAS
Philippe	HEUZE	Annette	TOUCHET
Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz (SIEG) de St Aignan/Roë			
<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTE</u>	
Didier	ROSSIGNOL	Annette	TOUCHET
Jean-Christophe	BOUKEF		
Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon			
<u>TITULAIRE</u>		<u>SUPPLEANTS</u>	
Didier	ROSSIGNOL	Pascal	DOINEAU
		Christine	GAROT

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Commissaires Titulaires	
Antoine	COLAS
Pascal	DOINEAU
Marie-Claude	DUPONT
Philippe	HEUZE
Didier	ROSSIGNOL
Célestin	THOMAS ST AIGNAN (hors commune)
Suppléants	
Sophie	BECCAN
Augustin	COLAS (hors commune)
Michel	HENRY
Régine	MADIOT
Françoise	ROUX
Roland	SEJOURNE

LOCATIONS

Pour toute location de salle et du manoir, un chèque de caution d'un montant de 300 euros est demandé à la signature du contrat de location.

Une somme de 40 euros sera demandée pour toute annulation de réservation sans raison valable.

En cas de dégradation ou de casse, le remboursement sera demandé aux locataires.

Le temps nécessaire à la remise en état sera facturé aux locataires.

sur la base du minimum garanti de la Fonction Publique, majoré de 40% pour les charges. (Certificat établi par le Maire)

tarifs salle socio-culturelle au 1er septembre 2008

LIEU	locataire COMMUNE	locataire HORS COMMUNE
grande salle + cuisine	178,50 €	232,05 €
petite salle + cuisine	120,75 €	156,97 €
Grande et petite salle + cuisine	239,40 €	311,22 €
lendemain de fête	56,70 €	73,71 €
vin d'honneur grande salle	54,60 €	70,98 €
vin d'honneur petite salle	25,20 €	32,76 €
Soirée St Sylvestre	289,80 €	non
COUVERTS		
sans lave-vaisselle	0,53 €	non
avec lave-vaisselle	0,74 €	non
CHAUFFAGE du 1er novembre au 30 avril		
grande salle		34,65 €
petite salle		17,32 €

lave-vaisselle : 52,50 €

tarifs manoir au 1er septembre 2008

LIEU	locataire COMMUNE	locataire HORS COMMUNE
salle + cuisine	126,00 €	163,80 €
lendemain de fête	33,60 €	43,68 €
couverts	0,53 €	non
COUCHAGE		
la nuitée		7,35 €

Concernant Cinétière -



Ecole publique La Rouaudière

Tel: 02.43.06.57.55

Mail: ce.0530376W@ac-nantes.fr

Au 1er janvier 2009, 45 élèves sont inscrits à l'école et répartis en 2 classes:

- ♦ CE,CM: classe de Madame Chrystelle Chilaud avec 21 élèves.
- ♦ Mat,CP: Classe de Madame Lybie Chenaut, directrice, avec 24 élèves.

À l'école, vous pouvez aussi rencontrer:

- ♦ Mademoiselle Audrey Ferchaud qui, chaque mardi, assure la décharge de Madame Chenaut, maître formateur à l' IUFM de Laval.
- ♦ Madame Betty Cornet, aide-maternelle.
- ♦ Monsieur Philippe Cousin, psychologue scolaire, vient en aide ponctuelle aux enfants en difficulté et se tient à disposition des parents sur rendez-vous à l'école.

Les activités pédagogiques

- ♦ Septembre: participation aux virades de l'espoir à Prenazé.
- ♦ Septembre à La Coussaint: Classe de voile à la Pincerie pour les élèves de CM.
Classe nature pour les élèves de CE.

- ♦ Spectacles culturels financés par la communauté de commune.
- ♦ Prorogation routière pour les CM2.
- ♦ Décembre à mars: 11 séances de natation à la piscine de Craon pour les élèves de GS aux CM2.

Points forts de l'année 2008:

- ♦ Exercice d'évacuation en cas d'incendie avec la participation des pompiers de Renazé.
- ♦ Lortie scolaire à Vitré: Visite, du château, de la vieille ville, du jardin public.
- ♦ Participation au Printemps théâtral : travail en collaboration avec un artiste pendant 5 heures sur le temps scolaire.
- ♦ Fête de Noël

Projets pour l'année 2008-2009 :

Rassemblement choral dans le cadre du RRE

Lortie scolaire, la " mine bleue "

Printemps théâtral

Conseil d'école :

Ont été élus pour l'année 2008-2009, Mesdames Christine Garot et Gyzlaine Prossignol.

Pour tous renseignements ou inscriptions, merci de vous adresser à :

Madame Chonaut Lybie: Tél 02.43.06.57.55 (école)

02.43.06.55.56 (domicile)

Comité des fêtes

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Daniel DUPONT

Vice-président : Claude Fourny

Secrétaire : Mickaël Dupont

Secrétaire adjoint : Michel Landais

Trésorier : Hervé Colas

Le 4 octobre 2008, grand succès de la soirée « Tartiflette » qui sera reconduite le 17 octobre 2009.

Il est projeté de relancer la St Sylvestre en 2009.

Rejoignez-nous dans notre comité, nous avons besoin de tous les Roaldériens pour préparer les fêtes de notre village.

Club des « Bons Amis »

L'Assemblée Générale a eu lieu le 15 janvier 2009 ; à cette occasion, le Bureau sous la présidence de Mme Chanteux, a exprimé le vœu d'accueillir un plus grand nombre de retraités lors de leurs rencontres le jeudi après-midi.

PROGRAMME 2009

Jeudi 12 février : après-midi « crêpes et belote »

En mars, avril et mai : 2 rencontres sont prévues avec les communes de Congrier, Senonnes et St Erblon. Des moments très appréciés de tous.

Anciens Combattants de la Rouaudière

L'Amicale est composée de 11 adhérents dont 1 combattant de 39/45, 7 A.F.N. et 3 veuves. Nous déplorons, hélas, la disparition de Mme Claire Chevillard.

Le bureau est constitué de :

Président d'honneur : M. René Prosper

Président : M. Marcel Salmon

Vice-président : M. Paul Bodinier

Trésorier : M. Constant Lesourd

Secrétaire : M. Marcel Delanoë

L'Amicale commémore, chaque année, le 8 mai et le 11 novembre.

Le 9 novembre dernier, près de 200 personnes, venant de tout le canton, se sont rassemblées autour du Monument aux morts pour la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Association Sportive de la Rouaudière

La saison 2007-2008 s'est achevée avec une 4^{ème} place de classement de promotion 4^{ème} division avec un effectif de 18 joueurs.

La saison 2008-2009 a bien démarré en jouant les premiers rôles au classement : toujours avec 18 joueurs, nous sommes à la 4^{ème} place.

Dates à retenir :

Samedi 7 mars 2009 : choucroute

Dimanche 12 juillet 2009 : tournoi inter-familles

CLUB DES BONS AMIS

L'Assemblée générale a eu lieu le 15 janvier 2009 ; à cette occasion, le Bureau sous la présidence de Mme Chanteux, a exprimé le vœu d'accueillir un plus grand nombre de retraités lors de leurs rencontres le jeudi après-midi.

PROGRAMME 2009

Jeudi 12 février : après-midi « crêpes et belote »

En mars, avril et mai : 2 rencontres sont prévues avec les communes de Congrier, Senonnes et St Erblon. Des moments très appréciés de tous.



ASSOCIATION SPORTIVE DE LA ROAUDIERE

La saison 2007-2008 s'est achevée avec une 4^{ème} place de classement de promotion 4^{ème} division avec un effectif de 18 joueurs.

La saison 2008-2009 a bien démarré en jouant les premiers rôles au classement : toujours avec 18 joueurs, nous sommes à la 4^{ème} place.

Dates à retenir :

Samedi 7 mars : choucroute

Dimanche 12 juillet : tournoi inter-familles



NAISSANCES

Nicolas Bréhier
Bryan Béccan
Lubin Gélu

MARIAGES

Christophe Bréhier et Marie-Paule Favel
Jean Noury et Aurélie Juliot



Noces d'or de M. et Mme Marcel POUSSIN

Entourés de leur famille, représentant cinq générations, et de leurs amis, M. et Mme POUSSIN ont célébré leurs noces d'or, le 19 janvier 2008, à La Rouaudière.



Décès

Madame Claire Chevillard
Monsieur Maurice Colas
Monsieur Maurice Legiard

CUMA



PRESIDENT : Dominique SABIN

Trésorier : Louis ROBERT

Secrétaire : Jean-Pierre MORICEAU

La CUMA regroupe 9 membres et propose aux adhérents de la commune ou hors commune, du matériel pour les travaux agricoles.

XX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

COMMUNAUTE DE COMMUNES de St AIGNAN- RENAZE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

CALENDRIER 2009 (de Janvier à Juin 2009)

DES ANIMATIONS RAM

LA ROUAUDIERE SALLE SOCIO-CULTURELLE

**Le 1^{er} vendredi du mois
de 9H30 à 11H30**

- Le vendredi 9 janvier
- Le vendredi 6 février
- Le vendredi 6 mars
- Le vendredi 3 avril
- Le vendredi 5 juin

FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

FEDERATION DE LA MAYENNE
POUR LA PECHE ET LA PROTECTION
DU MILIEU AQUATIQUE



LA CARTE DE PECHE EN 2009

		Timbre	Tarif	
CARTE PERSONNE MAJEURE	Carte annuelle « personne majeure », 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	28,00 €
			Fédération	27,00 €
			AAPPMA	10,00 €
			total	65,00€
CARTE PERSONNE MINEURE	Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Timbre CPMA acquitté une seule fois)		CPMA	1,00 €
			Fédération	9,00 €
			AAPPMA	5,00 €
			total	15,00€
CARTE DECOUVERTE	Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. (Pas de Timbre CPMA)		CPMA	0,00 €
			Fédération	1,50 €
			AAPPMA	1,50 €
			total	3,00€
CARTE JOURNALIERE	Carte journalière disponible du 1 ^{er} juin au 31 décembre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté la CPMA « Personne majeure » ou « Personne mineure » sur une carte de membre pour l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité.		CPMA	3,00 €
			Fédération	2,85 €
			AAPPMA	2,65 €
			total	8,50€
CARTE VACANCES	Validité 15 jours consécutifs, du 1 ^{er} juin au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Reçoit la CPMA « Vacances » sauf si le pêcheur a déjà acquitté la CPMA « Personne majeure » ou « Personne mineure » sur une carte de membre pour l'année en cours. Doit y figurer expressément les jours de validité.		CPMA	12,00 €
			Fédération	12,00 €
			AAPPMA	6,00 €
			total	30,00€
CARTE PROMOTIONNELLE « DECOUVERTE FEMME »	Carte annuelle « Découverte Femme » Pêche à 1 ligne 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche Prix préconisé à 30 € (Timbre CPMA intégré à la carte)		CPMA	12,00 €
			Fédération	12,00 €
			AAPPMA	6,00 €
			total	30,00€

Aucune copie des timbres CPMA ne peut être délivrée ; En cas de perte, le pêcheur doit de nouveau les acquérir.
Une fois collés sur une carte délivrée, les timbres CPMA doivent être utilisés par cachet ou signature du dépositaire.



Résultats du fleurissement

Voici les résultats du concours de fleurissement 2008

Maisons avec jardin très visible de la rue :

- M. et Mme LESOURD Constant
- M. et Mme GERARD Auguste
- M. et Mme LARDEUX Alain
- M. et Mme VILLEFEU André

Maisons en campagne :

- M. et Mme COCHIN Emile
- M. et Mme COURCIER Loïc

Fermes :

- M. et Mme SEJOURNE Roland
- M. et Mme COLAS Didier
- M. et Mme COLAS Antoine
- M. et Mme SABIN Dominique

Commerce :

- CADOT Marina

Calendrier des manifestations 2009

Jeudi 15 janvier	Galette des Rois du Club des Aînés
Mercredi 22 janvier	Galette des Rois des Anciens Combattants
Dimanche 25 janvier	Vœux du Conseil municipal
Jeudi 12 février	Crêpes et belote au Club des Aînés
Samedi 7 mars	Choucroute de l'A.S.R.
Samedi 14 mars	Ouverture de la pêche à la truite
Dimanche 26 avril	Fête de la St Georges
Dimanche 10 mai	Commémoration de la Victoire 1945 Passage de la course cycliste du « Tour du Haut- Anjou » (vers 14heures).
Dimanche 17 mai	Course cycliste du « Circuit du Pays de Craon », organisée par l'Entente Cycliste de Craon –Renazé. (Départ 14h30).
Samedi 13 juin	Repas concert Village'titude
Samedi 11 juillet	Soirée « disco » avec cochon grillé
Dimanche 12 juillet	Tournoi inter-familles
Samedi 17 octobre	Soirée du Comité des fêtes
Dimanche 8 novembre	Commémoration de l'Armistice 1918
Vendredi 18 décembre	Fête de Noël de l'école
Jeudi 31 décembre	Saint Sylvestre, soirée organisée par le Comité des Fêtes.



- ✓ Dépôt de journaux
- ✓ gaz
- ✓ timbres, cartes téléphoniques
- ✓ bonbons
- ✓ viennoiseries et pâtisseries sur commande...
- ✓ banquets, repas de famille sur réservation

Marina vous accueille tous les jours :

Le lundi de 10 à 14 heures

Les mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 20 heures

Le vendredi de 8h30 à 2 heures

Le samedi de 10 à 14 heures et de 18 à 2 heures

Le dimanche de 10 à 14h30 et de 17 à 20 heures

Elisabeth Doineau

Conseillère générale du canton de Saint-Aignan-sur-Roë

Conseillère régionale des Pays de la Loire

Neuf mois se sont écoulés depuis les dernières élections municipales. Je profite de l'occasion qui m'est donnée, à travers cette tribune libre, pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mis au service de nos communes et de nos concitoyens avant ou après cette nouvelle mandature. C'est l'investissement personnel et responsable de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui caractérise l'ambition de notre territoire.

Pour moi, le premier semestre de l'année 2008 a été marqué par un choix difficile. Réélue maire de la Rouaudière en mars dernier et forte de la confiance renouvelée, j'ai dû renoncer à ce mandat local pour devenir Conseillère régionale en mai 2008, en remplacement de Monsieur François ZOCCHETTO, frappé également par le cumul des mandats.

Je siége à la commission « solidarités humaines et territoriales ». Cette commission réunit 11 élus régionaux qui étudient les dossiers de demandes de subvention relatifs au développement territorial, au logement et à la cohésion sociale et à la santé. Les projets inscrits dans les Contrats Territoriaux Uniques (CTU) liant les territoires à la Région y sont examinés. Par ailleurs, je prends part aux sessions au cours desquelles sont votés les budgets et les grandes orientations des politiques régionales mises en œuvre.

Par ma présence et mon action au sein du Conseil Régional, je souhaite faire le lien entre les besoins exprimés par les acteurs de notre département et la réponse qui peut y être apportée par la collectivité régionale. Ainsi, je serai amenée à défendre prochainement le CTU du Pays de Craon et le Pôle santé du sud-ouest mayennais, des projets structurants et essentiels pour l'avenir de notre territoire.

Depuis mars dernier, il m'a été confié la présidence de la commission « enfance-famille-insertion-logement » au Conseil général. Cette responsabilité requiert une présence régulière à Laval et dans tout le département auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs, mais aussi induit des déplacements vers d'autres départements pour témoigner de nos expériences.

Le lancement du Revenu de Solidarité Active (R.S.A) destiné à encourager le retour à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés, allocataires du RMI ou de l'API est expérimenté en Mayenne depuis le 1^{er} mars 2008, sa généralisation au niveau national a été annoncée à Laval, par Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République, le 28 août dernier. Au 15 novembre, 753 foyers étaient bénéficiaires du RSA : ce résultat, obtenu en quelques mois,

démontre à lui seul la dynamique et la pertinence de ce dispositif. J'ai pu partager ces convictions à Lyon aux « premières assises de la solidarité », en septembre dernier, et je le ferai au Mans, le 8 décembre 2008, pour les « rencontres régionales de l'insertion ».

La diversification des modes d'accueil de la petite enfance notamment par l'expérimentation des regroupements d'assistantes maternelles montre, une fois encore, que la Mayenne est un laboratoire d'idées puisque le principe même de cette expérimentation figurera au Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009. Répondant à l'invitation de Monsieur Jean Arthuis, Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la famille, a salué cette initiative mayennaise et a présenté une série de mesures pour permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Actuellement, nous recevons beaucoup de sollicitations de la part de collectivités pour échanger sur cette expérience. J'ai récemment accueilli des délégations de la ville de Valenciennes et du département de l'Allier.

Les élus du Département ont pris, pour la mandature 2008-2011, des décisions importantes qui concerneront notre territoire :

- **La mise en œuvre d'un plan départemental de démographie médicale** avec la constitution de pôles de santé mettant en réseau la médecine de ville et les hôpitaux. L'attractivité d'un territoire pour les médecins dépend, plus que jamais, de la proximité d'équipes hospitalières performantes et de plateaux techniques répondant aux critères les plus exigeants.
- **Le désenclavement numérique du territoire.** Des arbitrages ont été pris afin d'instruire, un ambitieux programme pluriannuel d'équipements pour la diffusion de l'Internet Haut Débit rendant ainsi éligibles par la technologie filaire (Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre : NRAZO) les territoires les plus isolés. 55 opérations de construction de NRAZO pour un montant estimé à 4,2 millions d'€uros seront ainsi engagées dès l'an prochain avec la mise en place de liens de collecte très Haut Débit. Outre le traitement des zones d'ombre, les communes impactées accéderont ainsi à un niveau plus élevé de services Internet tels que les offres triple play (Internet, Téléphone illimité, Télévision Numérique. Seront concernées les communes de Brains-sur-les-Marches et de Congrier. Une aide à l'équipement satellitaire est prévue lorsque la voie filaire est impossible, c'est le cas pour quelques foyers de Fontaine-Couverte.
- **Le désenclavement routier rural et urbain de la Mayenne.** Le Président du Conseil général a signé dans ce sens un protocole, le 6 juin dernier, avec le Président du Conseil régional des Pays de la Loire. Si l'Etat trouve les moyens de ses engagements, 140 millions d'€uros seront consacrés entre 2008 et 2013 aux travaux routiers en Mayenne. Actuellement, la RD771 est en travaux sur la sortie de Laval.
- **La mise en œuvre des orientations du schéma gérontologique départemental**
Le Conseil général vient d'autoriser un programme de 168 créations de places nouvelles dans des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur les territoires déficitaires (Laval agglomération et Evron) par rapport au reste du

département. La réalisation de ces projets se traduira pour le Conseil général par un coût total de dépenses de fonctionnement supplémentaires estimé à 1,7 millions d'€uros / an. Le département interviendra aussi sur les travaux d'investissement des maisons de retraite de Ballots, Saint-Saturnin-du-Limet et Renazé.

- **Le développement du covoiturage.** Soucieux d'offrir aux familles un service public de proximité et de favoriser l'égalité des chances, pour les personnes, quel que soit leur lieu de vie face à la problématique transport, le Conseil général a souhaité compléter son offre par le développement du covoiturage grâce à la mise en place d'un site Internet dédié (www.covoiturage53.fr), ouvert depuis le 13 octobre. Ce mode de déplacement solidaire, convivial et économe en plein essor s'inscrit dans une politique de développement durable.

Les quelques exemples que je viens de citer sont la parfaite illustration de la volonté des conseillers généraux de regarder l'avenir avec détermination malgré un contexte difficile. La Mayenne, forte de ses atouts, doit progresser et puiser sa force dans l'union de toutes les intelligences.

Consciente des difficultés engendrées par la crise économique internationale, je souhaite que, tous ensemble, animés par l'espoir d'une société plus juste, nous retrouvions la confiance dans l'avenir.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2009 !

Elisabeth Doineau

Permanences diverses

<p><u>Assistante sociale :</u> Mme Françoise Lamour Le jeudi de 9h30 à 12h. Sur rendez-vous. 5 rue Relais des diligences 53 390 St Aignan/Roë <u>Antenne de Solidarité :</u> Tél : 02 43 09 17 80</p>	<p><u>C.P.A.M.</u> Le vendredi de 9h à 12h. 5 rue Relais des diligences 53 390 St Aignan /Roë</p>	<p><u>M.S.A.</u> Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h. 5 rue Relais des diligences 53 390 St Aignan/Roë Tél : 02 43 06 90 14</p>
<p><u>Sous-Préfecture</u> 1 rue Michel Gasnier 53 200 Château-Gontier Tél : 02 43 09 22 22 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.</p>	<p><u>Numéros d'urgence</u> <i>Pompiers : 18</i> <i>Gendarmerie : 17</i> <i>SMUR : 15</i> <i>Centre anti-poisons : 02 41 48 21 21</i></p>	<p><u>Conciliateur</u> Le 3^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous de 8h45 à 10h à la mairie de St Aignan/Roë. Tél : 02 43 06 51 17</p>
<p><u>Poste</u> <u>Relevé du courrier :</u> Du lundi au samedi à 10h. (Place de l'église à La Rouaudière). <u>Heures d'ouverture à St Aignan/Roë :</u> Le lundi de 14h45 à 17h. Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h45 à 17h. Le samedi de 9h30 à 12h.</p>	<p><u>Déchefferie de St Aignan /Roë</u> Tél : 02 43 06 79 60 <u>Ouverture</u> le jeudi de 13h30 à 17h30 et le Samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 .</p>	<p><u>Trésorerie</u> 8 rue d'Anjou 53 390 St Aignan/Roë Tél : 02 43 06 51 25 <u>Jours et heures d'ouverture :</u> Lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15. Mercredi et vendredi de 8h15 à 12h.</p>

L'ADMR intercommunale de ST AIGNAN ?

Pourquoi ne pas en profiter ?



Bureau

Présidente et vice-présidentes :
Madeleine Cournée
Y Guillet, N Duvacher, A Dus

Trésorières :
Aide à domicile : M-J Gastinel
Familles : Yolande Guillet
Animation : Jeanine Madiot

Secrétaires :
Thérèse Saudrais
M-P Hermenier

Quels que soient votre âge et votre situation, l'ADMR vous aide à trouver la solution adaptée à vos besoins et met à votre disposition des professionnelles qualifiées : aide à domicile, technicienne d'intervention sociale et familiale recrutées dans nos communes d'intervention

L'ADMR intervient rapidement. Vous ne vous engagez pas dans la durée...

L'un de nos services (ménage, repassage, aide à la toilette, aide aux repas, accompagnement, téléalarme, garde à domicile) peut vous changer la vie .

L'ADMR de St Aignan intervient au domicile de 143 foyers.

18 aides à domicile, 1 TISF de secteur, 2 secrétaires salariées et 19 bénévoles y oeuvrent tout au long de l'année

En 2008, nous avons rédigé les projets d'association et des services .

Trois orientations principales ont été retenues :

- garde d'enfants
- état des lieux des possibilités de repas à domicile par commune
- enquête sur les besoins éventuels de jardinage et petit bricolage.

Pour faire appel à nos services, contactez-nous : **Association de St Aignan/Roe** 7 Rue Relais des Diligences
☎ 02 43 07 45 94 mail : staignan.admr53@wanadoo.fr

Des secrétaires à votre écoute

Heures de présence :

Lundi : 8h-11h45

Mardi : 15h-17h

Mercredi : 14h30-18h30

Jeudi : 8h-12h

Vendredi : 14h30-17h30

PERMANENCE pour le public

Mardi : 15h-17h



Responsable pour votre commune : **Mme Gérard Odette** 02 43 06 80 41
Mme Verdier Isabelle 02 43 06 41 59 pour les familles

CRECHE PARENTALE

« LA MARELLE »

3 rue des Sports
53800 CONGRIER

La crèche « La Marelle » accueille les enfants âgés de 6 mois à 4 ans. Elle fonctionne tous les jeudis de 9h00 à 17h00 en période scolaire.

Nathalie Guillet, animatrice, ainsi qu'un ou deux parents (suivant le nombre d'enfants) encadrent les enfants dans leurs jeux et leurs diverses activités : peinture, collage, modelage, motricité, comptines, promenade...

Durant l'année scolaire 2007-2008, la crèche a accueilli 12 enfants : 4 de Congrier, 3 de Renazé, 3 de St Saturnin-du-Limet, 1 de la Rouaudière et 1 de la Selle Craonnaise

Le tarif mensuel est fixé suivant le revenu familial (moins de 15 euros pour la majorité des familles, repas compris)

le 25 octobre 2007

Portes ouvertes

le 13 décembre 2007

Arbre de Noël à Congrier avec le RAM, le Ribambus, la crèche « Les Petits Lutins » (spectacle musical « le Noël de petit pouce »)

Le 20 décembre 2007

Arbre de Noël à la crèche

Le 12 février 2008

Assemblée générale

Le 20 mars 2008

Fête du printemps à St Aignan avec le RAM, le Ribambus, la crèche « Les Petits Lutins »

Le 29 mai 2008

Activités à l'école maternelle de St Saturnin

Le 19 juin 2008

Sortie au Refuge de l'Arche

Le 27 juin 2008

Sortie à la ferme pédagogique de la Boissière avec la crèche « Les Petits Lutins »

De novembre 2007 à mai 2008, 7 mamans de la crèche ainsi que l'animatrice ont participé à l'atelier « *Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour que les enfants parlent* ». Cet atelier d'entraînement aux habiletés parentales s'est déroulé sur 7 séances et a été très enrichissant pour chacune !



Nouveau bureau élu en septembre 2008 :

Présidente :

Pascaline ROGER de St Saturnin-du-Limet

Secrétaire :

Patricia LEGREE de La Rouaudière

Trésorière :

Angelina CHAUSSEE de St Saturnin-du-Limet

Nous remercions la CAF, la MSA, la commune de Congrier, la Communauté de Communes, le Conseil Général pour leurs précieuses aides financières.

**Pour tous renseignements appeler la
crèche au 02-43-07-56-38**



Epicierie sociale le pélican

→ Où se situe-t-elle ?

dans la partie logement de la trésorerie de Saint-Aignan-sur-Roë, rue d'Anjou.

→ Quand est-elle ouverte ?

Tous les 15 jours, le vendredi de 14H à 18H, sauf en juillet et en août où une seule permanence par mois est assurée.

→ Qui peut bénéficier de l'aide alimentaire ?

Les familles qui habitent sur le territoire de la communauté de communes de Saint Aignan/Renazé peuvent bénéficier de l'aide alimentaire à la condition qu'ils aient rencontré les travailleurs sociaux de l'antenne solidarité de Craon qui évaluent leurs situations.

→ Qui accueille les familles bénéficiaires ?

Des bénévoles de toutes les communes du territoire assurent les transports des marchandises, la mise en place des denrées en rayon et la distribution.

→ Quelle est la participation des familles ?

Les familles payent 10% de la valeur affichée des produits. Cette contribution nous permet d'acheter de temps en temps des denrées supplémentaires, notamment de la viande et quelques produits d'hygiène.

C'est la Banque alimentaire de Laval qui fournit les denrées. Nous sommes donc en relation permanente avec les responsables de la Banque alimentaire de Laval qui nous accompagnent pour nous organiser, pour apprendre à gérer les dates de consommation des produits, pour nous conseiller sur la tenue de nos accueils et sur la propreté à observer tout au long de notre activité.

Pour faire face au volume et au poids des produits à acheminer vers l'épicerie, la communauté de communes de St Aignan/Renazé a fait récemment l'acquisition d'un véhicule plus approprié. Nous remercions très sincèrement les élus.

Une journée « portes ouvertes » est organisée le 19 décembre 2008 en partenariat avec les ateliers d'échanges de Craon.

Quelques chiffres :

En 2007, 101 familles différentes ont été reçues.

En moyenne, lors des 23 permanences qui ont été assurées, 45 familles ont été accueillies. La plus grande partie des bénéficiaires sont des familles avec enfants, les familles avec quatre enfants et plus constituant une large part.

Les membres de l'association « le pélican »

Accueillir - Ecouter ⇐
Informer - Orienter ⇐
Evaluer les besoins
et les ressources des
personnes  g es ⇐



⇒ Elaborer un plan d'aide
⇒ Suivre et  valuer ce plan
⇒ Animer le r seau
⇒ Pr venir et Former

Le CLIC Alli' ges
poursuit sa reflexion pour mieux r pondre
aux besoins des personnes de 60 ans et plus

Actions propos es

L'accueil de jour

O  les personnes d sorient es
peuvent  tre accueillies les :

LUNDI   l'HLSOM de Renaz 
MERCREDI   l'EHPAD de Ballots
JEUDI   l'HLSOM de Craon
VENDREDI   l'EHPAD de
St Aignan sur Ro 

Le groupe de parole

Anim  par une psychologue pour aider les
proches des personnes d pendantes   :

- ☞ Mieux comprendre leur maladie
- ☞  tre  cوت s
- ☞ Rencontrer d'autres personnes
- ☞ Exprimer leurs difficult s
- ☞ Partager leurs exp riences

*Dans les locaux du CLIC le 1^{er} mercredi
de chaque mois de 14h30   16h*

SIEL BLEU

Activit  de mobilisation du corps et de
la m moire propos e aux personnes
 g es d pendantes ou pas sur :

- ☞ St Aignan sur Ro 
- ☞ Coss  le Vivien
- ☞ Craon

*Suivie d'un moment convivial autour
d'un go ter*

VITE LU

Activit  propos e   CRAON pour :

- ☞ Partager un apr s-midi de lecture,
d'expression, de discussion sur l'actualit ,
  l'aide du journal *Vite Lu*.
- ☞ Vivre un moment convivial en
partageant un go ter

Tous les 15 jours, le mercredi   Craon

Pour tous renseignements, n'h sitez pas   contacter le CLIC Alli' ges
3, route de Nantes - 53400 CRAON

☎ 02.43.09.30.64

E.mail : alliagesdusudouestmayennais@wanadoo.fr

La Maison Départementale de l'Habitat

*3 associations au service du logement en Mayenne
Renseignez-vous dès maintenant !*

ADIL : Association Départementale d'Information Logement

- . *Conseils neutres et gratuits sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement*
- . *Diffusion des adresses de location des professionnels dans le parc privé*
- . *Fichier des terrains à bâtir en Mayenne*
- . *Etudes personnalisées des projets d'accession à la propriété et d'investissements locatifs*

ADLJ : Association Départementale pour le Logement des Jeunes

- . *Accueil, information, orientation des jeunes de moins de 30 ans (entretiens personnalisés, ateliers recherche de logement...)*
- . *Aide à la constitution de dossiers administratifs et financiers (aides au logement, locapass...)*
- . *Accompagnement social lié au logement*
- . *Intermédiation locative (parc de logements réservés en priorité aux jeunes en insertion professionnelle, sous-location...)*

HD 53 : association départementale Habitat et Développement

- . *Informations sur toutes les aides à l'amélioration de l'habitat*
- . *Conseils et assistance pour les propriétaires (demandes de subvention, diagnostics thermiques, bilan de rénovation électrique...)*
- . *Espace d'informations sur les économies d'énergie (documentation et conseils gratuits) ; N° direct : 02 43 91 47 66.*

A.D.I.L. Tél. 02 43 69 57 00 adil53@wanadoo.fr www.adil.org/53	A.D.L.J Tél. 02 43 69 57 57 adlj@wanadoo.fr www.adlj.org	Habitat et Développement Tél. 02 43 91 19 91 HD53@wanadoo.fr www.habitatdeveloppement.fr
17 rue Franche Comté - BP 837- 53008 LAVAL cedex		





SYNDICAT D'INITIATIVE CANTON DE ST AIGNAN/ROË

Le SI a pour but d'étudier et de réaliser les mesures tendant à accroître l'activité touristique. Le SI, service d'intérêt public, assume l'accueil et l'information touristique. Il doit également s'efforcer de susciter l'animation indispensable dans son rayon d'action. Il contribue en liaison avec les collectivités publiques et privées et avec les différents organes de la Fédération Nationale des SI et des Offices de Tourisme, à la défense et à la mise en valeur des richesses naturelles et monumentales.

Les 50 membres du SI nommés par les différentes municipalités étaient présents à l'assemblée générale du 22 mai 2008. Ceux-ci, au cours de la soirée, ont élu les membres du Bureau. L'élection aux différents postes a eu lieu le 3 juillet 2008 à St Aignan.

Ont été élus ou réélus aux sept postes à pourvoir :

- Présidente : Geneviève MITCHELL (La Roë)
- Vice-Président : Fernand JEUDY (Ballots)
- Vice-Présidente : Clotilde FAGUER (St Michel de la Roë)
- Secrétaire : Valérie BOUILLY (Renazé)
- Secrétaire adjointe : Angélique LELIEVRE (Renazé)
- Trésorière : Jacqueline BEAULIEU (Fontaine Couverte)
- Trésorier adjoint : Bernard CORMIER (St Aignan sur Roë)

La nouvelle équipe va travailler à la promotion du canton.

⊗ CONCOURS PHOTOS 2007

Le concours photos 2007, organisé par le SI de St Aignan sur Roë en collaboration avec les SI de Cossé et de Craon sur le thème "L'insolite", n'a pas vraiment inspiré les photographes amateurs.

Membres du Jury :

- Canton de St Aignan : Dominique GUEDON (peintre, Livré la T.), Léonce BULOT (guilteuse, St Martin),
- Canton de Craon : Marie-Louise BLANCHET (Présidente du SI de Craon), Simone BENATRE (Craon),
- Canton de Cossé-le-Vivien : Gilbert MOREAU (Cuillé), Gérard BAMET (Cuillé), Marie-Claude BOITEUX (Présidente de la FDOTSI).

Palmarès du Concours :

- 1^{er} : Christian CHAUVEL, St Aignan sur Roë,
- 2^{ème} : Jacques BOUTTIÉ, Cuillé,
- 3^{ème} : Jean CHAUVEL, St Aignan sur Roë,
- 4^{ème} : Gabriel LAMBERT, St Michel de la Roë,
- 5^{ème} : Lucien HARREAU, Gastines,
- 6^{ème} : Josiane CHAUVEL, St Aignan sur Roë.



Le concours photos a pour but de faire connaître le Pays de Craon. Les 3 SI du Pays de Craon participent aux frais engagés pour le concours photos.

Les trois SI se sont de nouveau associés pour organiser le concours photos 2008 sur le thème "L'extérieur des églises et des chapelles" du Pays de Craon. Le concours a débuté en mai 2008 et se terminera le 31 décembre. Le règlement est à retirer dans toutes les mairies du Pays de Craon.

⊗ CONCOURS DU FLEURISSEMENT 2008

Concours des fermes et maisons fleuries en campagne

12 personnes ont participé au concours des fermes fleuries et paysagées (13 en 2007) et 14 à celui des maisons fleuries en campagne (18 en 2007).

Un jury a été constitué pour chaque catégorie.

Ont participé aux jurys : Mmes MITCHELL et OLIVRY (La Roë), Clotilde & Charles Henry FAGUER et Gabriel & Lucienne LAMBERT (St Michel de la Roë), Mme BOUILLY (Renazé), M SEYEUX (Congrier), Mme COLAS (Senonnes), M MOREAU (Cuillé).

Classement par catégorie :



Catégorie fermes fleuries et paysagées :

- 1^{er} - Roland SEJOURNE (La Rouaudière, La Biraudière),
- 2^{ème} - M Mme COLAS Didier (La Rouaudière, La Blottais),
- 3^{ème} - M Mme SABIN Dominique (La Rouaudière, L'Ermenaudière),
- Hors Concours - Mme MADIOT Isabelle (St Saturnin du L., La Besnardière).



Catégorie maisons fleuries en campagne :

- 1^{er} - Mme SEYEUX Madeleine (Congrier, La Gauterie),
- 2^{ème} - Mme COCHIN Emilienne (La Rouaudière, La Viochetrie),
- 3^{ème} - M Mme TOUPLAIN René (St Saturnin du Limet, Le Buisson),
- Hors Concours - Mr BESCHER Alain (Fontaine Couverte, L'Armanderie).

Les photos ont été prises par Lucienne et Gaby LAMBERT et nous les en remercions vivement.

Le CDT (Comité Départemental du Tourisme) a décidé pour 2008 de ne pas organiser le concours des maisons fleuries en campagne et le concours des fermes fleuries et paysagées de la chambre d'agriculture. Cependant, toute liberté a été laissée aux structures locales, donc le SI a décidé de continuer à organiser ces concours au niveau cantonal.

Sélection cantonale - Concours départemental des maisons fleuries en agglomération

4 catégories : 1^{ère} - Maison avec jardin très visible de la rue, 2^e - Décor floral sur la voie publique, fenêtres et murs, 3^e - Balcons, terrasses, cours, jardinets, 4^e - Tous commerces.

Résultat de la sélection cantonale 2008 :

1^{ère} catégorie - maison avec jardin très visible de la rue :

- 1^{er} M & Mme AVRANGE Jean-Claude (St Aignan sur Roë).

3^{ème} catégorie - balcons, terrasses, cours, jardinets :

- 1^{er} M & Mme BARBIER Jean-Aurélien (Renazé),

- 2^{ème} M & Mme BERSON Marcel (Ballots).

Fleurissement des Offices de Tourisme

Pour la 4^{ème} année consécutive, le jury, composé de Marie-Claude BOITEUX (Présidente de la FDOTSI, Fédération Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative) et Olivier CHANUT (Directeur du CDT), sont passés au Point I installé à l'Abbaye de La Roë.

Portes ouvertes - jardins ouverts

Les portes ouvertes prévues pour le week-end du 23 et 24 août n'ont pas eu lieu.

Voyage

Le voyage prévu le jeudi 28 août à Chaumont sur Loire a été reporté.

⊗ RANDONNÉE DECOUVERTE DU PATRIMOINE

1^{ère} rando-vélo de 23 km organisée par Narcisse PLACET.

Départ le matin de l'Abbaye de La Roë pour La Selle Guerchaise - arrêt au chêne de la vierge - visite de l'Oratoire Ste Anne et pique-nique au plan d'eau.

Après-midi : retour sur l'Abbaye de La Roë où a été offert le pot de l'amitié.

⊗ CIRCUIT DES CRÈCHES DE NOËL 2007

Pour la 5^{ème} année consécutive, le circuit des crèches de Noël a attiré beaucoup de monde. Les 14 églises de la Paroisse, les 3 maisons de retraite du canton, la communauté des Petites Sœurs de Marie de St Aignan sur Roë, Mr Oger de St Aignan sur Roë, M & Mme Guillaudeux de Congrier, y ont participé. Un très grand merci à tous ceux qui montent les crèches. Les commentaires sur les "livres d'or" nous encourageant à continuer. Merci à Christian CHAUVEL et à son fils Jean d'avoir pris de belles photos.

⊗ CONCOURS DES ILLUMINATIONS 2007

Pour la 4^{ème} année consécutive, deux jurys sont passés dans le canton.

Ont participé aux jurys : Clotilde FAGUER, Gabriel LAMBERT, Narcisse PLACET, Angélique LELIEVRE, Paulette COLAS, Geneviève & Robin MITCHELL.

Classement des communes :

1^{er} prix : La Roë 2^e prix : Renazé
3^e prix : Congrier Hors concours : Senonnes

Classement des maisons en agglomération :

1^{er} prix : M Mme CHAUSSE Yannick (Renazé) 1^{er} prix ex-aequo : M Mme GADBIN (Ballots)
3^e prix : M Mme POIRIN Roger (Congrier) Hors concours : M CHARBOIS (Renazé)

Classement des maisons hors agglomération :

1^{er} prix : M BOURGETON Vincent (Fontaine Couv.) 2^e prix : M Mme KERVELLA (St Michel de la R.)
3^e prix : M Mme CATRON (Senonnes) Hors concours : M Mme GUILLAUDEUX (Congrier)

⊗ OFFICE DE TOURISME (POINT I) INSTALLÉ A L'ABBAYE DE LA ROË

Il a ouvert ses portes le 1^{er} juillet. Isabelle AUBRY, recrutée par la Communauté de Communes, a assuré très professionnellement l'accueil des visiteurs. Elle a su aussi gérer tous les changements survenus dès la première semaine d'ouverture..

➤ Fréquentation : 198 personnes



⊗ PROJETS 2009

- Concours photos, - Concours fleurissement,
- Randonnée découverte du patrimoine à pied et à vélo,
- Marche sur le chemin de St Jacques de Compostelle,
- Jardins ouverts au public,
- Voyage aux Floralies de Nantes (8 au 19 mai),
- Circuit des crèches de Noël, - Concours des illuminations.

Tous les membres du syndicat d'initiative se joignent à moi pour vous souhaiter à tous et à toutes un très joyeux Noël et une année 2009 de bonheur, de santé, de paix, de sérénité et de tolérance.

La Présidente,
Geneviève MITCHELL



LE MOT DE LA GENDARMERIE

Depuis le mois d'août 2008, j'ai pris le commandement de la Communauté de Brigades de Craon. J'ai donc sous ma responsabilité les trois unités élémentaires suivantes : la brigade de St Aignan sur Roë, la brigade de Cossé le Vivien et la brigade de Craon soit un effectif de 25 militaires de la gendarmerie.

Pour le canton de St Aignan - Renazé, je suis secondé par l'Adjudant Martin. Ensemble, nous mettons tout en oeuvre pour assurer, au quotidien, votre sécurité.

A cet égard, je tiens en cette fin d'année, à attirer votre attention, sur la prudence, à observer en toute circonstance sur les routes de nos communes. En effet, force est de constater que le nombre de tués sur nos routes s'est accru. Ainsi, ce sont plusieurs familles, qui ont, cette année encore, été brisées suite à de dramatiques accidents de la circulation.

Il est donc de notre devoir à tous de lutter contre l'insécurité routière.

*Lieutenant JUIN
Commandant la Communauté
de Brigades de Craon*



La nouvelle immatriculation des véhicules

consultez le site :
www.interieur.gouv.fr



UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À VIE À VOTRE VÉHICULE

Pourquoi ?

A partir de janvier 2009, la France met en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV).

- Parce que l'actuel système d'immatriculation, qui date de 1950, sera bientôt saturé.
- Parce que le système informatique qui le gère est vieillissant et ne peut plus évoluer techniquement.

Comment ?

Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement à votre véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction.

Ce nouveau système présentera des avantages pratiques et d'importantes simplifications et économies pour l'automobiliste.

Par exemple,

- Si vous déménagez dans un autre département en conservant votre voiture, vous ne serez plus obligé de faire modifier son numéro d'immatriculation ;
- Si vous achetez une voiture d'occasion déjà immatriculée dans le nouveau système, vous conserverez le même numéro, d'où que vienne ce véhicule.

Un système d'immatriculation lié à vie au véhicule est déjà en vigueur chez la plupart de nos voisins européens : Allemagne, Espagne, Italie, Grande-Bretagne...

Quand ?

Les véhicules recevront un nouveau numéro d'immatriculation :

- A partir du 1^{er} janvier 2009 pour les véhicules neufs ;
- A partir du 1^{er} mars 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise. Aucune date butoir n'étant imposée, le basculement dans le nouveau système se fera au fur et à mesure de ces opérations.

Les cyclomoteurs seront repris dans le nouveau système à partir du 1^{er} janvier 2009 ; ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1^{er} janvier 2010 pour se faire immatriculer dans le SIV.

UN SYSTÈME PLUS SIMPLE, PLUS SÛR ET PLUS PERFORMANT

Plus simple

La simplification des procédures liées à l'immatriculation entraînera des économies de temps et d'argent.

Vous pourrez faire immatriculer votre véhicule partout en France, quel que soit votre lieu de domicile, auprès :

- d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaire, etc.),
- d'une préfecture.

Un certificat provisoire d'immatriculation, valable un mois et comportant votre numéro définitif, vous sera remis dès paiement des taxes et vous permettra de circuler immédiatement avec votre véhicule.

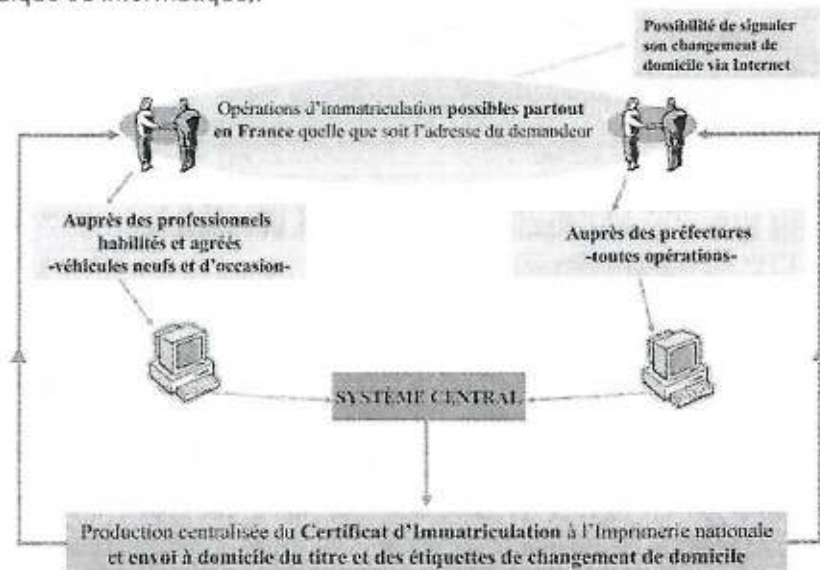
Vous recevrez ensuite, dans un délai d'une semaine au maximum, votre carte grise à votre domicile par envoi postal sécurisé.

Plus sûr

L'attribution d'un numéro à vie à chaque véhicule permettra une lutte plus active contre les fraudes et les trafics, qu'il s'agisse des certificats d'immatriculation ou des plaques minéralogiques.

Plus performant

L'Agence nationale des titres sécurisés assurera la maintenance et l'évolution du système ainsi que l'assistance aux usagers. Un centre d'appels sera mis en place pour aider les automobilistes, les professionnels et les préfetures (état d'avancement des dossiers, assistance juridique ou informatique).



LIBERTÉ DE CHOIX POUR LE NUMÉRO DE DÉPARTEMENT

Le maintien d'un identifiant territorial

Vous devrez continuer à faire figurer sur votre plaque un numéro de département : un emplacement est prévu à cet effet, surmonté du logo de la région correspondante.

Cette référence locale n'aura plus nécessairement de lien avec votre adresse. Vous pourrez donc choisir le département avec lequel vous ressentez les attaches ou les affinités personnelles les plus profondes, qu'il soit ou non votre lieu de résidence.

Afficher ses racines

Ainsi, par exemple, un Alsacien, un Antillais, un Auvergnat, un Breton, un Ch'ti, un Corse... habitant une autre région que celle de ses origines pourra, s'il le souhaite, afficher ses racines.

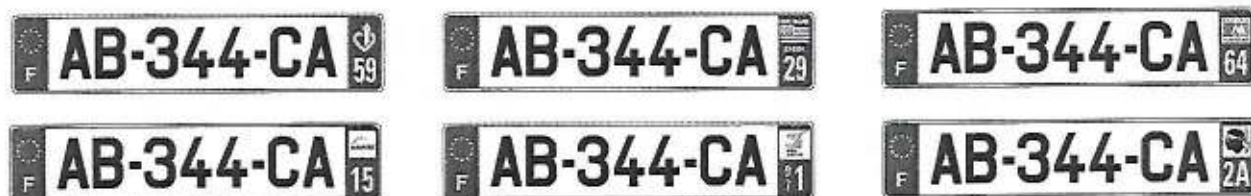
En cas de rachat d'un véhicule d'occasion, vous pourrez, selon votre souhait, conserver la référence locale apposée par l'ancien propriétaire ou en choisir une autre.

Le nouveau numéro

Le nouveau numéro, attribué chronologiquement dans une série nationale unique, sera composé d'une série de 7 caractères formée de **2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres**.

La nouvelle plaque

La nouvelle plaque sera plus facilement lisible par le contraste des caractères de couleur noire sur **fond blanc**.



Avec la collaboration du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA), de la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM) et de la Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV).



Bibliothèque Municipale de LA ROUAUDIÈRE

RAPPEL : La Bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 10h à 12h et les samedis (sauf pendant les vacances scolaires) de 11h à 12h.

Fermeture les jours fériés.

TOUTE L'ANNÉE : EXPOSITIONS ITINÉRANTES SUR DES THEMES VARIÉS

LA ROUAUDIÈRE (53)
St Georges Day

Vide grenier
 dès 9h00

Jeux et divertissements

Danses folkloriques anglaises
 l'exposition de voitures de collection

Démonstration Canine
 jeux de force
Entrée gratuite



Inscriptions au vide grenier réservé aux particuliers, à l'exception de 500m et 1000m (seulement 100m) de la commune de Rouaudière.

Boissons et restauration sur place
 Bacon Sandwiches & Cream Teas.

Les bénéfices de cette manifestation sont reversés intégralement à l'école du village.

26 Avril 2009

*NOS AMIS
 ANGLAIS VOUS
 ATTENDENT
 TOUS A LEUR
 FETE.
 VENEZ
 NOMBREUX !*